



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 23 mars 1999.

« De gueules, à une montagne d'or, bandée d'azur, accompagnée en chef de trois roses d'argent.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine germanique "Ham", la maison, le village et le gaulois "Ritus", le gué. Hambers est le village près d'un gué.

HAMBERS

EXPLICATIONS :

Le gueules et les trois roses reprennent les éléments du blason de Guillaume de Chèle, seigneur du village au 13^e siècle. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour la commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La montagne symbolise la butte de Montaigu, un des points les plus haut du département.

Les bandes sont aux couleurs du blason de Gervais du Teil qui était seigneur du fief du même nom au 13^e siècle. L'observation sur la reprise intégrale du blason du seigneur s'applique ici aussi.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

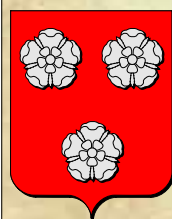
L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le mont et les roses.

Le bandé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de bandes cousues ensemble, comme on le fait avec un patchwork, en alternant les couleurs, la dernière bande étant obligatoirement de couleur différente de la première qui est tout à droite.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Hambers a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Chèle qui sont les suivantes :



et celles de la famille du Teil qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Hambers n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.